



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 117431

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interpelle M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la représentation de la confédération française des retraités (CFR) dans de nombreux organismes (CESR, COR...). En effet, cette association ne bénéficie pas d'un agrément officiel, alors qu'elle est pourtant un partenaire incontournable de par son importance. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement, afin de permettre à la CFR d'obtenir le statut d'association agréé.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117431

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 1001